

Richard Bergeron, chroniqueur urbain
Ici Radio-Canada Première 95,1 FM, émission Le 15-18

Bain portuaire au Quai de l'horloge

Chronique du 10 novembre 2020

Il y a 2 semaines (28 octobre), sous la plume de Romain Schué, Radio-Canada annonçait l'abandon par l'administration Plante du projet de bain portuaire dans le Vieux-Port.

L'idée courait depuis un certain temps. En effet, le 23 juillet, François Cardinal, de La Presse, publiait un texte où il se désolait de la même décision. Il tenait grief à la mairesse de s'y être engagée lors de la campagne de 2017, à **seule fin électoraliste** puisqu'elle savait qu'une étude de faisabilité avait conclu à l'impossibilité de donner suite à cette idée.

En ce magnifique **Été indien** que nous vivons présentement, essayons d'y voir clair en ce qui concerne **la baignade en eau vive à Montréal**.

Mes lettres de créance

J'estime opportun d'informer les auditeurs que mon intérêt pour le sujet ne date pas d'hier.

En 1986, dans le cadre de l'étude de faisabilité du projet **Archipel de Montréal**, je fus chargé de l'étude sur la baignade. J'ai à cette occasion visité les sites de la trentaine de plages qui, jusqu'à la fin des années 1950, étaient réparties un peu partout en rive de nos cours et plans d'eau. C'était à pleurer :

- Remblaiement avec du vrac de démolition;
- Dépôts sauvages en tous genres, envahissement par la végétation;
- Eau stagnante dégageant des odeurs fétides;
- Et j'en passe.

Ce n'est que 27 ans plus tard, en 2013, que j'ai été en position de proposer l'aménagement d'une plage à Verdun et d'un bain portuaire au Quai de l'Horloge, dans le Vieux-Port.

Plage de Verdun

La politique étant ce qu'elle est, le maire de Verdun, Jean-François Parenteau, élu en 2013 sous la bannière Denis Coderre, s'est dit d'accord avec le principe mais pas à l'endroit aux nombreux avantages que j'avais identifié, soit directement derrière l'auditorium de Verdun :

- Secteur résidentiel le plus dense de Verdun;
- Complément à son principal pôle récréatif et sportif;
- À 5 minutes à pied du métro De l'Église;
- Absence de valeur écologique;
- Abondance de stationnement.

Le maire Parenteau proposait pour sa part une localisation plus à l'ouest, l'antithèse de ma propre proposition sur chacun de ces 5 critères.

Le 6 août 2014, afin de démontrer que le voisinage immédiat de l'auditorium était l'endroit le plus avisé où implanter une plage, j'ai convié les médias à assister à ma propre séance de baignade à cet endroit.

Il aura suffi que je me joigne au comité exécutif de Denis Coderre, en novembre de la même année, pour que M. Parenteau devienne d'accord avec moi :

- Ainsi va la politique...

La plage a été magnifiquement aménagée. Elle fut officiellement inaugurée par la mairesse Plante le 20 juin 2019. C'est peu dire qu'elle est hautement appréciée par la population.

L'enjeu, à partir de maintenant, est d'en porter la longueur de 80 à 200 mètres.



Photo R. Bergeron, août 2019

Bain portuaire

Je précise d'entrée de jeu que ce n'est pas moi qui ai été chargé de ce dossier au Comité exécutif de la Ville.

Toutefois, comme on connaissait mon intérêt, j'ai eu droit à une présentation particulière par l'équipe de projet. **J'ai été épaté** par le concept proposé (voir illustrations en annexe).

J'ai d'abord mis mon grain de sel au **niveau de la gestion** :

- S'agissant d'un équipement public payé par la collectivité, j'ai proposé que le bain portuaire soit en accès gratuit de 7 h du matin à 13 h;
- Plutôt que d'être strictement géré de façon commerciale, comme il était envisagé.

Puis est venue la **question des coûts** :

- L'estimation était à 5,6 M\$;
- Soit 2 à 3 fois plus que ce qui avait initialement été envisagé;
- Il fallait donc revoir le concept pour en diminuer les coûts.

Ce à quoi j'ai rétorqué :

- Quand on dote une métropole d'un tel équipement, la moindre des choses est de le **faire correctement. Sinon, on s'abstient**;
- Du reste, même à 5,6 M\$, on est tout juste dans la moyenne des coûts de réfection des piscines publiques extérieures à Montréal, tel qu'illustré au tableau qui suit.

Quelques exemples d'investissements dans les lieux de baignade en extérieur par la Ville de Montréal, par rapport au coût estimé du bain portuaire

Type	Localisation	Nature des travaux	Année	Investissement	
				Nominal	\$ 2017 (millions)
Bain Portuaire	Vieux-Port	Construction	2017	5,6 \$	5,6 \$
Plage	Verdun	Construction	2017	4,3 \$	4,3 \$
Piscine Versailles	Pierrefonds	Réfection	2018	3,2 \$	3,1 \$
Piscine John F. Kennedy	Outremont	Réfection	2018	2,6 \$	2,6 \$
Piscine parc LaSalle	LaSalle	Réfection	2017	4,5 \$	4,5 \$
Piscine Parc Laurier	Plateau M-R	Réfection	2011	5,3 \$	5,7 \$
Complexe aquatique	Île Ste-Hélène	Réfection	2002	17,0 \$	21,6 \$
Moyenne			Avec Île Sainte-Hélène :		6,8 \$
			Sans Île Sainte-Hélène :		4,3 \$

Enfin, la **question de la sécurité** s'est posée, celle qui, apparemment, **TUE LE PROJET** :

- Le fort courant du fleuve se ferait sentir tout juste à partir du bain portuaire;
- Si bien qu'un navire en perdition pourrait être rabattu sur celui-ci;
- Faisant courir un risque gravissime aux baigneurs présents.

Cet élément est apparu au moment de « **l'analyse de risques** », une étape apparemment devenue essentielle pour tout projet public :

- Moi, chaque fois que l'on arrivait à cette étape d'étude d'un projet, je me faisais un devoir de dire : **C'est le temps de jouer à se faire peur !**
- Au fait, quelle est la probabilité qu'un navire en perdition vienne percuter le bain portuaire ?

- Plutôt que d'abandonner le projet pour ce motif, pourquoi ne pas mettre en place un dispositif d'interception ayant la robustesse voulu, quitte à augmenter les coûts d'un ou deux millions de dollars ?

Conclusion

Il n'y a pas meilleur endroit dans le Vieux Port où construire un bain portuaire.

Ce projet est essentiel pour les Montréalais autant que pour l'image de marque de Montréal.

Il existe assurément une solution technique au problème identifié de sécurité :

- Quitte à ce que ce soit une solution lourde, genre **prolonger le Quai de l'horloge** par un solide mur de béton long de quelques dizaines de mètres ;
- Ce qui ne serait pas une ignominie dans un Vieux-Port qui est déjà un milieu entièrement artificialisé.

Par ce moyen ou par un autre, **Madame Plante, de grâce, réalisez ce projet dès le printemps prochain !**

Extraits du document synthèse de l'étude de faisabilité du bain portuaire au Quai de l'Horloge, Ville de Montréal, 28 avril 2017



Recommandations des études – Pré-concept d'aménagement

Secteur baignade pour enfants (environ 117 m²)
Secteur baignade pour adultes (environ 1092 m²) :
Corridors pour longueurs (25 x 50 m)
Baignade avec activité libre
Capacité d'occupation : 810 personnes

Labels in the plan view include: jette, plage du Quai de l'horloge, rampe d'accès universel 4.99 %, atténuateur de vagues (existant et relocalisé), pataugeoire, poste de surveillance, cabines, accès, cabines, couloirs de natation (50m), 25x50, 10x30, plateforme d'observation et poste de surveillance, quais flottants, hamacs flottants, abris, atténuateur de vagues, cabines, poste de surveillance.

Vue en plan

Service de la diversité sociale et des sports

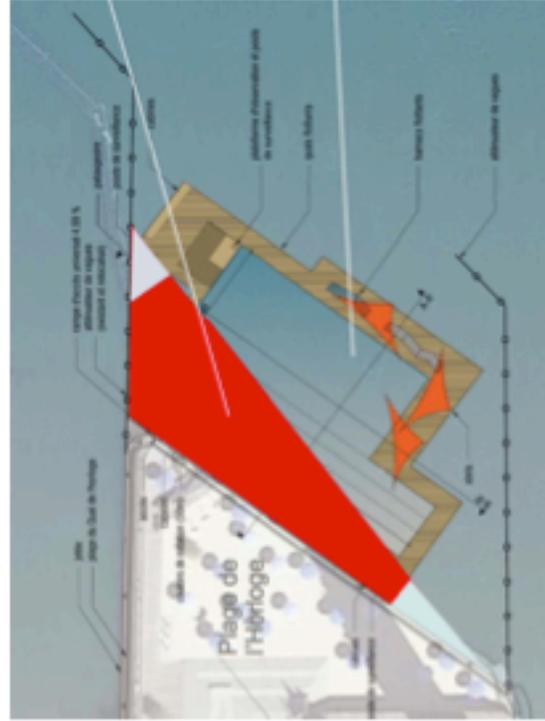
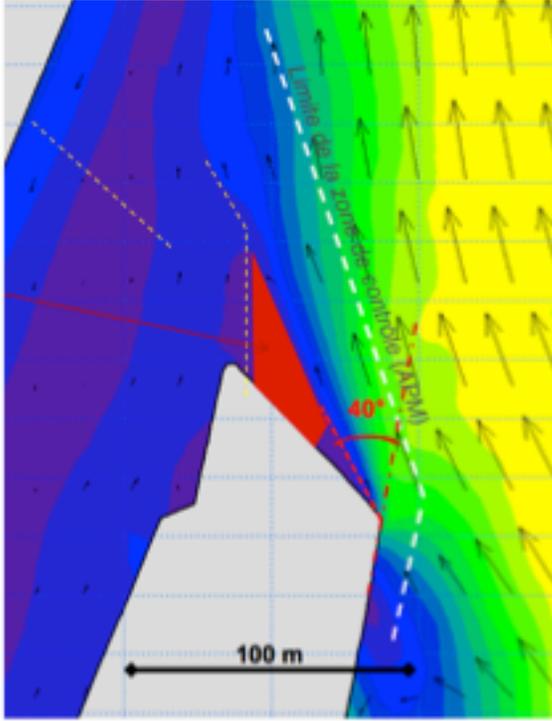
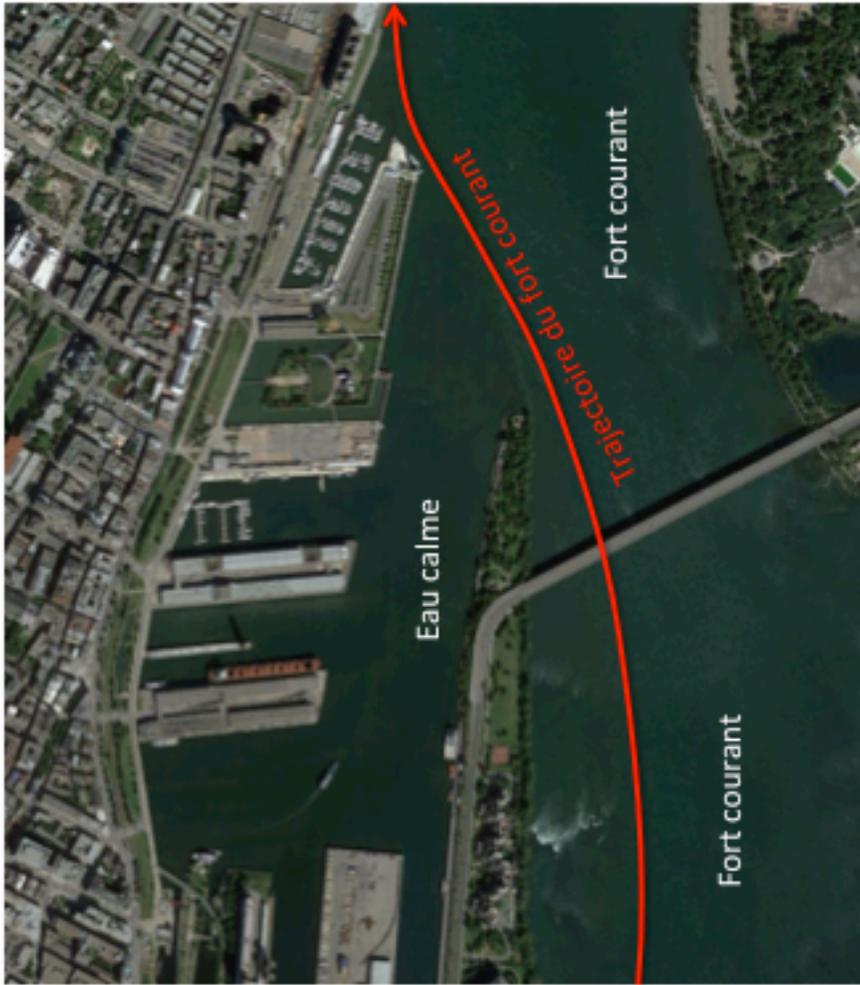
Scale: 0 5 10 20 30m

5

Recommandations des études – Pré-concept d'aménagement



Illustration du problème de sécurité apparemment posé



Selon l'étude de faisabilité, un navire en perdition, sans moteur ni gouvernail, sortant du port serait rabattu par le fort courant sur le bain portuaire. Si bien que seule la section de forme triangulaire rouge, aux deux illustrations ci-contre, serait sécuritaire.

La seconde illustration vise à illustrer plus précisément l'incompatibilité entre la zone sécuritaire et le bain portuaire de la forme proposée.